



Escroquerie sur Instagram virement bancaire

Par Fad

Bonjour

J'ai cherché un complément de revenu sur Instagram, puis je vois une personne qui propose le virement sûr compte. Il faisait toute les banques. J'ai envoyé un message, puis la personne me répond qu'elle travaille pour société de location De voiture. Donc j'ai envoyé mon RIB, il a fait le virement

Puis il me demande de refaire le même montant sans me laisser le pourcentage. Quand je me suis rendu compte que c'est une escroqueries. J'ai vite bloqué ma carte bancaire.

Est-ce que la banque peut me débiter le montant du chèque, si ce chèque s'avérer volé? Car il passé sur mon compte bancaire.

Merci pour votre réponse.

Par yapasdequoi

Bonjour,

C'est une arnaque classique.

Prévenez vite votre banque et portez plainte.

Vous ne reverrez probablement pas votre argent.

Par ESP

Bonjour

Quel genre de complément de revenus peut-on trouver sur ce genre d'application ?

Par john12

Bonsoir,

Comme dit par "yapasdequoi", il s'agit d'un arnaque ou escroquerie classique. Ce qui me gêne dans ce type de fraude, c'est que vous ne pouviez pas ignorer que vous étiez complice d'une activité frauduleuse. Un tiers inconnu vous propose d'encaisser des chèques, volés ou falsifiés le plus souvent, sur votre compte bancaire, à charge de lui restituer le montant versé, sous déduction d'une commission correspondant au prix de la prestation de services consistant à dissimuler des opérations frauduleuses. Vous-même, vous vous plaignez de ne pas avoir perçu votre commission (pourcentage dites-vous). Comment arguer de votre bonne foi dans ces conditions ?

Il est très probable que votre compte soit débité par la banque, dans quelques jours, pour autant que le chèque s'avère impayé, ce qui est habituellement le cas dans ce type d'affaires.

Vous avez voulu jouer, en tous cas enfreindre la loi, vous avez perdu, désolé....

Bonne fin de soirée

Par AGeorges

Hello John12,

L'arnaque est un peu plus figolée que ça. D'abord, le pirate parle de 'virer' de l'argent sur le compte du pigeon. Il ne parle pas de chèque, cela ne ressort qu'après.

Ensuite, il explique que la mécanique est tout à fait légale.

Exemple : J'ai gagné 5000€, mais cela me fait changer de tranche d'impôts. Si j'avais seulement gagné 4000€, j'économiserais 2000€ d'impôts sur le total. Donc, je vous envoie les 5000€, vous m'en renvoyez 4000€, vous gagnez

1000? pour vous remercier et moi, j'économise 2000? d'impôts.

Comme beaucoup de gens ne comprennent pas bien les systèmes d'imposition par tranche, le raisonnement semble se tenir.

Le pigeon est maintenu sous pression. Il n'y a pas de virement mais le dépôt d'un chèque, dont on sait que les banques ne contrôlent pas grand chose au départ (ça coûterait trop cher). Le montant est crédité sur le compte du pigeon, qui voyant que l'argent est arrivé (tout le monde ne contrôle pas non plus la date de valeur), paye de son côté (par CB, virement ou bon de bureau de tabac). Le paiement est immédiat. Et 24h après, la banque, qui a présenté le chèque à la banque émettrice, s'aperçoit que le chèque est sans provision, volé ou autre chose. Le virement (par exemple 5000?) est annulé, mais le 'remboursement' ne 4000? a bien été fait.

Le pirate a gagné 4000? avec un effort bien faible.

Dans le cas de Fad, le pirate a même essayé de faire sauter la comm prévue ! Ben pourquoi pas ...

Par john12

Hello AGeorges,

Je vous trouve particulièrement bienveillant !

Quand vous dites "Ensuite, il explique que la mécanique est tout à fait légale.", où voyez vous ça ?

Dans vos exemples, vous simplifiez et adaptez à votre guise la législation fiscale. Croyez-vous vraiment qu'il soit légal, après perception officielle (donc déclarée) d'un revenu imposable, de le reverser à un tiers qui vous le restituerait sous déduction d'une commission, ceci pour rester dans une tranche d'imposition inférieure ? Moi qui ai pratiqué la fiscalité durant toute ma carrière, je ne connais pas le bien-fondé de cette pratique et je sais que les activités occultes et frauduleuses sont lourdement sanctionnées et cela est tout à fait normal !

Ceci dit, bonne journée

Par AGeorges

@John12

Vous ne semblez pas avoir compris le sens de mon message !

Je ne suis bienveillant avec personne

Je vous explique comment l'arnaque est montée et comment des personnes pas très bien informées peuvent s'y laisser prendre.

Dans ma vie, j'ai dû expliquer de nombreuses fois à des personnes victimes d'arnaques qu'une personne qu'ils ne connaissent "ni des lèvres ni des dents" n'a aucune raison de leur donner de l'argent et que ça cache forcément quelque chose.

Vous, vous avez l'air de dire que "le pigeon", la victime donc, est aussi forcément coupable. C'est un peu simpliste, c'est la raison pour laquelle je suis intervenu.

Par isernon

bonjour,

malheureusement tant qu'il y aura des personnes naïves, il y aura des escrocs.

salutations

Par john12

A naïves, je rajouterais cupides !

Par Nina20

J'ai le même problème après avoir reçu le chèque j'ai couper tout contact avec la personne maintenant il me menace que faire svp ??? La j'attends que la banque rejette le chèque et après je fais quoi ??

Par Henriri

Hello !

Nina, de quoi vous menace l'escroc et quel levier a-t-il sur vous ? Quand le chèque sera refusé (échec de son arnaque) il vous oubliera a priori.

A+

Par AGeorges

Bonjour Nina,

Comme ne l'a pas dit Henriri, la menace fait partie de l'escroquerie. Menace, pression, n'ont pour seul but que de vous faire envoyer votre contrepartie dans un délai plus court que celui qu'il faut pour constater que le chèque est sans provision.

La banque risque de vous facturer des frais de rejet de chèque, mais c'est un minimum.

Et, cette fois, comme l'a dit Henriri, l'escroc va se contenter de vous oublier, au plus probable, et essayer de trouver une autre victime.

Demandez tout de même à votre banque. Cela reste un peu gênant d'avoir un RIB qui traîne dans la nature.

Par jodelariege

bonjour

je rajouterais que souvent les banques bloquent les comptes, virent les clients et ceux ci peuvent être accusés de tentative de blanchiment d'argent ou d'alimenter les caisses du terrorisme...

Par AGeorges

LETTRE OUVERTE :

Que ceux qui lisent ce "fil" le répètent aussi souvent que possible autour d'eux :

Il n'y a AUCUNE raison pour qu'une personne que vous ne connaissez pas vous donne de l'argent.

Et :

Il n'existe pas de martingale fiscale ou autre. Celle ou celui qui essaye de vous faire croire cela est un escroc.

Et :

Si un proche vous demande de l'argent par des voies discrètes, commencez par vous méfier. Le vol d'e-mail est déjà une technique ancienne. Vérifiez donc auprès de votre proche directement et sans délai, même et SURTOUT si le silence le plus complet vous a été demandé.

à bon entendeur, salut.